

## Ça vaut le détour...



### La Forêt du Trait-Maulévrier

Sur la rive droite du fleuve, d'où elle semble puiser sa vitalité, la forêt du Trait-Maulévrier s'étend sur 3000 ha. Elle présente une diversité de reliefs qui valorise les essences qui la composent : chênes, hêtres et pins.

### La faune forestière

Qu'il soit sanglier ou lombric, chouette ou mulot, oiseau ou insecte, qu'il soit minuscule ou imposant, chaque animal joue son rôle dans l'équilibre de la vie forestière. Le promeneur pourra au détour d'un sentier, repérer des traces et les identifier, apercevoir un écureuil, surprendre un chevreuil, ou même épier un pic noir.

### L'église Sainte-Grégerude

Datant de la deuxième moitié du XV<sup>ème</sup> siècle, elle fut consacrée en 1519 et accueillit Catherine de Médicis et Charles IX en 1563. Lors de la réunification des communes de Maulévrier et de Sainte-Grégerude, l'église fut sauvée par la population qui n'accepta pas sa destruction. À l'intérieur de celle-ci, vous pourrez apercevoir une statue de Saint-Maurice, guérisseur des rhumatismes qui entraîna un pèlerinage très suivi.

## Infos conseils

Au cœur de la Seine-Maritime, entre Rouen et le Havre, un charme intimiste à vivre en famille ou en amoureux, pour vous détendre, voire vous ressourcer. Le Pays de Caux Vallée de Seine est une mosaïque de reliefs et de tempéraments, une terre de rendez-vous et de fêtes. Aux portes de l'estuaire, découvrez une nature préservée avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et revisitez l'histoire avec nos abbayes, châteaux, églises...

### Renseignements

Office de Tourisme  
Caux Vallée de Seine

Bolbec,  
50 rue de la République  
76210 Bolbec

Caudebec-en-Caux,  
place du Général de Gaulle  
76490 Caudebec-en-Caux

Lillebonne,  
rue Victor Hugo  
76170 Lillebonne

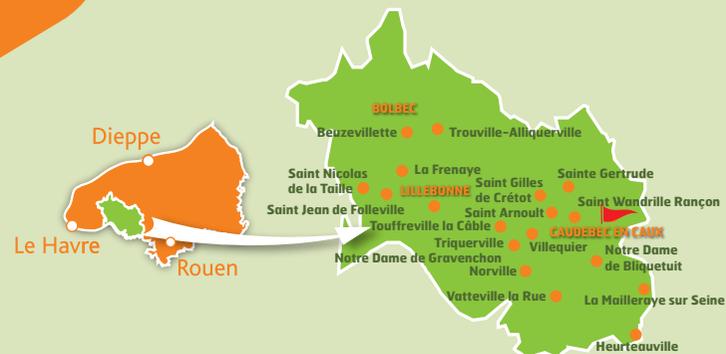
**Tél. : 02 32 70 46 32**

office@tourismecauxseine.com  
www.tourismecauxseine.com

Seine-Maritime Tourisme

**Tél. : 02 35 12 10 10**

www.seine-maritime-tourisme.com



🚩 Départ : Église.

## Randonnée en Seine-Maritime



Randonnée à PIED

**Départ : Église**

**Circuit 20** Sainte Gertrude

Le Val Godard

5,2 km - 1h15

Difficulté



## Circuit 20

### Le Val Godard

5,2 km - 1h15

Départ : **Sainte Gertrude**, église

#### AVIS DU RANDONNEUR

« Idéale en famille à l'ombre des pins sylvestres, des chênes sessiles et des hêtres de la forêt du Trait-Maulévrier. Ne soyez pas effrayés si des faisans ou d'étranges animaux viennent vous surprendre. A l'arrivée, faites un arrêt au Rendez-vous des Chasseurs où règnent convivialité et plaisir des papilles. »

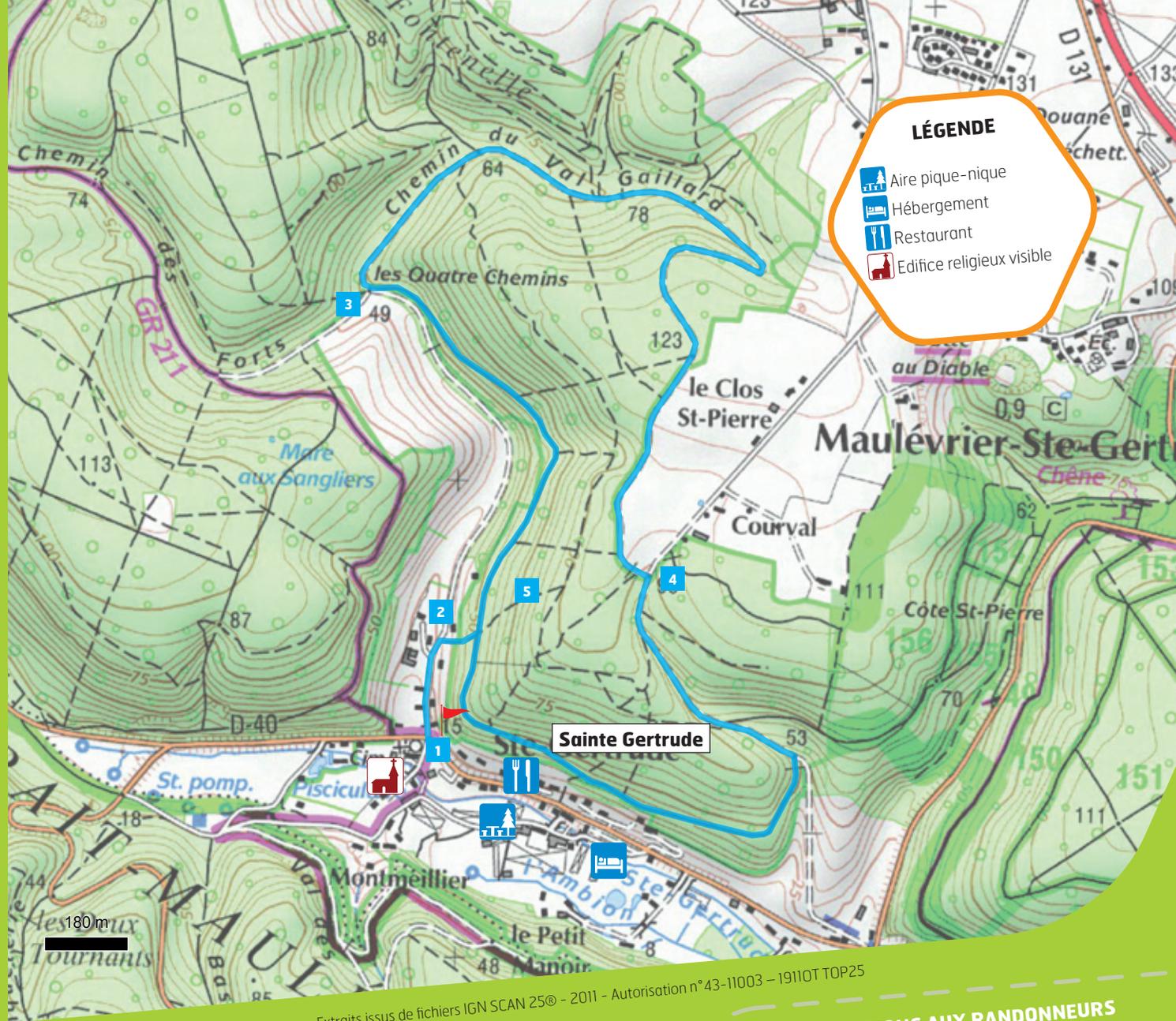
**1** Au carrefour de l'église, engagez-vous dans la rue de la Boutille.

**2** Empruntez le chemin sur votre droite qui monte assez difficilement dans la forêt puis au bout de ce chemin prenez à gauche.

**3** Au carrefour « Les Quatre Chemins », prenez le Chemin du Val Gaillard sur votre droite, puis continuez tout droit.

**4** Poursuivez sur le sentier de gauche au deux prochains carrefours

**5** Pour retrouver le sentier de départ, prenez à gauche en descendant le chemin initial et regagnez l'église.



#### LÉGENDE

- Aire pique-nique
- Hébergement
- Restaurant
- Edifice religieux visible

Extraits issus de fichiers IGN SCAN 25® - 2011 - Autorisation n°43-11003 - 19110T TOP25

#### Balilage du circuit

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



#### POUR TROUVER SON CHEMIN

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques. Pour parcourir ces circuits, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur correspondante.

#### RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emporter ses déchets
- Tenir les chiens en laisse
- Respecter la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- En période de chasse, soyez prudents, retrouvez le calendrier des jours de chasse sur [www.onf.fr](http://www.onf.fr) rubrique « EN REGION »
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Sur ces chemins, circulent VTT, piétons, chevaux, attelages, attention aux croisements
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées